

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le quatrième (4<sup>e</sup>) jour de mai 2015 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5

#### **Absence motivée :**

Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6
--------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Items statutaires**

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	
	• Session ordinaire du 13 avril 2015	Décision
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 30 avril 2015	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

### **2- Administration**

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	États financiers au 31 décembre 2014	Décision
2.3	École Dominique-Savio – Maternelle	Décision

### **3- Aqueduc et égout**

3.1	Projet de règlement no 1112 – Emprunt temporaire	Décision
-----	--------------------------------------------------	----------

### **4- Sécurité publique**

4.1	Schéma de couverture de risques : An 2	Décision
-----	----------------------------------------	----------

### **5- Voirie & Bâtiments**

5.1	Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local	Décision
5.2	Plan d'intervention (PIIRL) choix des chemins prioritaires	Décision
5.3	Système de chauffage au Centre communautaire	Décision

**6- Urbanisme et environnement**

6.1	Projet de règlement no 1113 – Lotissement	Décision
6.2	Projet de règlement no 1114 – Construction	Décision
6.3	Projet de règlement no 1115 – Zonage	Décision
6.4	Projet de règlement no 1116 – Permis & certificats	Décision
6.5	Plan de développement de la zone agricole - Appui	Décision
6.6	Bergerie Celjo inc. - Appui	Décision

**7- Loisirs et culture**

7.1	Fonds de développement culturel – Appel de projets	Décision
-----	----------------------------------------------------	----------

**8- Affaires diverses**

8.1	Développement de logements sociaux	Décision
8.2	Table de concertation - Développement	Décision
8.3	Centre de jour – Maison La Cinquième Saison	Décision

**9- Liste de la correspondance**

**10- Période de questions**

**11- Certificat de disponibilité**

**12- Levée de la session régulière**

**1- Items statutaires**

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2015-05-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.2 Adoption du procès-verbal**

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 13 avril 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**1.3 Présentation des dépenses récurrentes**

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

**Liste des comptes à payer au 4 mai 2015**

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	217,70 \$
8	DANY ST-ONGE	234,94 \$
9	BILO-FORGE INC.	683,91 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	1 165,39 \$
15	GESCONEL INC.	148,64 \$
19	BIOLAB - DIVISION THETFORD	157,54 \$
34	MÉGABURO	163,32 \$
52	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	32,00 \$
55	BENOÎT BOISVERT	47,38 \$
87	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	6 018,74 \$
88	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	13 608,43 \$
120	COMM. ADMIN. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSURANCE	878,57 \$
133	JÉRÔME BRETON	258,82 \$
144	POSTES CANADA	195,50 \$
145	RENÉ CROTEAU	81,06 \$
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	32,27 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	21,24 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES	307,62 \$
321	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	192,36 \$
467	SUMACOM	183,97 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	3 158,29 \$
485	MANON GOULET	103,97 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	576,71 \$
551	MARTIAL BOISVERT	319,47 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	233,69 \$
663	SANI-THETFORD (2000) INC.	869,22 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 333,69 \$
719	THETFORD ARMATURE	333,42 \$
774	CHRISTIAN VACHON	28,83 \$
869	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	290,89 \$
874	CCQ	781,37 \$
1055	LES ENT. S.C. CLASSIQUE SERVICE	1 460,18 \$
1066	ALSCO CORP.	213,72 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	260,63 \$
1141	SOFIE MAHEUX	34,31 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	1 040,15 \$
1168	LUC GAUTHIER	52,71 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	2 357,10 \$
1222	SERGE GÉLINAS	55,00 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC.	1 780,96 \$
1248	SUZANNE MARCOTTE	200,00 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	310,50 \$
1272	SYLVIE VEILLEUX	412,13 \$
1279	ARMAND VAILLANCOURT POMPES INC.	298,92 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	1 063,52 \$
1297	AON HEWITT	2 907,26 \$
1311	LES ÉQUIPEMENTS LAGUE LTÉE	1 313,83 \$
1321	VALORIS	1 063,08 \$
1325	EXTINCTEUR VICTO	977,29 \$
1331	FORMATION CAROL JACQUES	448,40 \$

**TOTAL**

**53 908,64 \$**

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.5 Dépôt de la situation financière au 30 avril 2015

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 30 avril 2015.

#### 1.6 Rapports des présidents des comités

##### **Aqueduc & Égouts Richard Picard**

###### Projet de la rue du Parc

D'ici quelques semaines la Municipalité ira en appel d'offres pour les travaux de réfection complète de cette rue.

##### **Relations de travail André Gamache**

Sujet non traité.

##### **Développement (internet, services de proximité, Pacte rural) Daniel Poirier**

###### Communication Stratford (CcdS)

Participation à une rencontre de la Coopérative de communication et développement de Stratford (CcdS) : Monsieur Daniel Poirier souligne les efforts fournis par les bénévoles depuis le tout début afin d'offrir les services Internet et télévision à des prix compétitifs suite aux pressions du milieu.

À l'assemblée générale, il sera présenté un projet de coopérative de solidarité. La CcdS est en bonne santé, mais d'un équilibre précaire. Il appelle à la solidarité de tous pour une bonne continuation des activités : une campagne de sollicitation débutera sous peu.

##### **Voirie, Équipements & Transports André Gamache (remplace J.-Denis Picard)**

Étant donné l'hiver très froid que nous avons vécu, le dégel du printemps cause beaucoup de dommages sur certains chemins. Le Conseil a constaté ces faits et certaines interventions sont prévues.

Monsieur Simon Baillargeon ajoute qu'un dépassement de coûts est à prévoir.

##### **Information, Communications & MADA Sylvie Veilleux**

➡ Le Stratford-Info a été publié récemment.

- Participation à un colloque de l'Association des médias communautaires dont Le Cantonnier fait partie : celui-ci a reçu une mention d'honneur pour le bénévolat. Madame Sylvie Veilleux invite les citoyens à devenir membres à un coût minime de 5,00 \$ et précise, en terminant, que l'assemblée annuelle sera le 25 mai.

#### ➤ Comité famille

Une rencontre a eu lieu le 16 avril : Le comité finalise le portrait de la population de Stratford ainsi que des organismes qui pourraient offrir des services à la communauté. La prochaine rencontre sera consacrée à la préparation d'une consultation publique prévue à la mi-octobre 2015.

### **Finances & Budget**

**Richard Picard**

Le sujet sera traité au point 2.2.

### **Urbanisme & Domaine Aylmer**

**Sylvie Veilleux (remplace J.-Denis Picard)**

#### Domaine Aylmer

L'ouverture a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai avec un méchoui. La fréquentation augmente de jour en jour. Le menu est varié et les prix sont très abordables.

### **Environnement**

**Daniel Poirier (remplace J.-Denis Picard)**

#### 20 mai 2015

Rappel de la date de la cueillette de gros rebuts. Une circulaire sera postée à cet effet.

#### 23 mai 2015

Journée de la nature au Domaine Aylmer en collaboration avec la Fondation David Suzuki. Plusieurs activités sont prévues :

- Distribution de jeunes arbres (feuillus et conifères);
- Présence de l'ARLA (qualité de l'eau, bande riveraine, etc.);
- Ornithologie;
- Sentier du marais Maskinongé.

### **Bâtiments**

**André Gamache**

- Le remplacement de la fenestration est très avancé.
- Le remplacement de la fournaise et l'installation d'un panneau de contrôle vont débiter le 18 mai et s'étendront sur une période de trois (3) semaines. Par ces changements, le conseil vise une économie d'énergie d'environ 35 %. Les coûts du projet sont de 118 000 \$ et sont subventionnés en grande partie.

### **Loisirs, Culture, Bibliothèque et Tourisme**

**Richard Picard**

#### Loisirs

- Zumba;
- Badminton : Un tournoi est prévu à l'école;
- OTJ : Ayant peu d'achalandage par les années passées, ce service ne sera pas offert cet été. Des travaux importants auront lieu cet été dans la cour d'école, empêchant l'accès aux jeux existants;

- Le comité des loisirs se penche sur l'utilisation possible du chalet des loisirs. À suivre.

## Culture

- 7 juin : Exposition des travaux des Fermières et des participants aux ateliers de gravure et peinture.
- 17 avril : Retour sur la soirée reconnaissance des bénévoles (75 personnes). Cette activité a permis de lancer le prix hommage au bénévolat. Une statuette (création collective) a été remise à monsieur Gilles Poulin, pour sa participation à la vie culturelle de Stratford par le biais du Conseil de l'environnement et de la culture, du Pavillon de la Faune, de la Société d'histoire de Stratford, etc. Pour les années à venir, cette statuette portera le nom de *Prix hommage Gilles Poulin*.

---

Madame Sylvie Veilleux a profité de cette soirée pour annoncer que monsieur Gilles Poulin recevra la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec (volet aîné) en reconnaissance de son travail dans la communauté. Ce qui fut fait le 26 avril 2015 avec tout le décorum que cela comporte.

En terminant, madame Sylvie Veilleux désire apporter une motion de félicitations à monsieur Gilles Poulin pour la réception de cette médaille et pour tout le travail de bénévolat qu'il a si généreusement effectué depuis plusieurs années.

Représentant la communauté de Stratford, monsieur André Gamache a assisté à la cérémonie. Il ajoute que ce fut très gratifiant de voir l'un des nôtres recevoir cette belle reconnaissance.

## **Sécurité publique**

**André Gamache**

Sujet traité au point 4.1.

### **2- Administration**

#### **2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2015-05-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.2 États financiers au 31 décembre 2014

Monsieur Richard Picard présente sommairement les états financiers au 31 décembre 2014. Une rencontre est prévue avec la firme comptable en complément d'information suite à certains changements au niveau des affectations.

Immobilisations 2014 de 579 188 \$, comprenant des travaux d'aqueduc, l'achat d'un camion et l'achat d'un tracteur de déneigement.

Surplus général accumulé de 307 000 \$, provenant des tarifs et de la taxe foncière dans une proportion à déterminer prochainement.

Surplus affecté réservé de 182 000 \$, incluant 84 000 \$ du Fonds gravier sablières et 34 000 \$ du Fonds de roulement.

À la séance de juin, certaines précisions seront apportées.

---

Considérant que le vérificateur externe a déposé son rapport et les états financiers consolidés pour l'exercice 2014;

Considérant qu'il a fourni au conseil toutes les explications nécessaires;

Considérant qu'il y a lieu d'accepter ce rapport et d'en transmettre copie au MAMOT;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :

Que le Conseil accepte les rapports financiers 2014 préparés par notre vérificateur externe de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton et qu'une copie soit transmise au MAMOT.

2015-05-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 2.3 École Dominique-Savio – Maternelle

Madame Sylvie Veilleux prend la parole :

Le comité de mobilisation pour la scolarisation présentement en place désire la réintégration d'une maternelle à l'École Dominique-Savio. Ce comité désire intervenir à la prochaine rencontre du conseil des commissaires en mai.

La Commission scolaire des Appalaches exige huit (8) inscriptions à la maternelle, contrairement à six (6) du côté du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.

Il y a du travail à faire pour combler de déficit de deux (2) inscriptions. La résolution ci-dessous sera présentée au conseil des commissaires.

---

Considérant les six (6) inscriptions d'enfants de Stratford pour la maternelle en septembre 2015, lesquelles correspondent aux exigences du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

Considérant la possibilité de recruter des élèves à Beaulac-Garthby et à Disraeli dont les frères et sœurs des élèves déjà inscrits au programme de Cirque et des Arts de la scène;

Considérant la possibilité de créer une classe prématernelle et maternelle;

Considérant les nombreux désavantages pour les enfants de 5 ans de voyager à Disraeli pour suivre leur classe de maternelle surtout quand cela ne représente pas leur choix;

Considérant que la Commission scolaire des Hauts-Cantons propose aux petites municipalités de son territoire des formules favorisant la présence de maternelle dans les petites municipalités comme Stornoway et St-Romain;

Considérant que l'ajout d'une classe de maternelle favorise l'intégration des enfants à leur école primaire et à leur communauté, ce qui est inaccessible pour les enfants de Stratford;

Considérant que l'École Dominique-Savio possède les infrastructures parfaites pour accueillir une classe de maternelle;

Considérant les nombreux efforts déployés par la population pour maintenir l'école du village;

Considérant que la Commission scolaire des Appalaches, avec son exigence de 8 élèves pour la classe de maternelle, défavorise les petits milieux, et ce depuis plusieurs années, et nuit à leur développement;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford appuie le retour d'une classe de maternelle à l'École Dominique-Savio.

Que la Municipalité du Canton de Stratford intervienne auprès de la Commission scolaire des Appalaches pour qu'elle réduise ses exigences du nombre d'inscriptions à celles du MELS.

Que la Municipalité du Canton de Stratford soutienne, s'il y a lieu, financièrement ou par d'autres incitatifs, en collaboration avec les partenaires de la communauté le projet de maternelle à Stratford.

Que la Municipalité du Canton de Stratford expédie au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une lettre faisant état de la situation et des impacts négatifs sur Stratford et comportant des appuis des groupes influents de la municipalité au projet de maternelle.

2015-05-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame termine en disant qu'une relance est à venir auprès du ministère dans le dossier des fusions.

### **3- Aqueduc et égout**

#### **3.1 Projet de règlement no 1112 – Emprunt temporaire**

#### **RÈGLEMENT NO 1112**

#### **Règlement décrétant des travaux de réfection de la rue du Parc et de rénovation au Centre communautaire**

Il est proposé par monsieur Richard Picard,  
Et résolu :



Que le règlement n° 1112 intitulé « Règlement décrétant des travaux de réfection de la rue du Parc et de rénovation au Centre communautaire » soit adopté et qu'il soit décrété par ledit règlement ce qui suit :

**ATTENDU QUE** la Municipalité du Canton de Stratford doit effectuer des travaux de réfection de la rue du Parc;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du Canton de Stratford doit effectuer le remplacement de la fournaise et augmenter la capacité électrique au Centre Communautaire;

**ATTENDU QU'**une programmation des travaux a été présentée et que ceux-ci sont admissibles à la Taxe d'Assise et Contribution du Québec;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire d'effectuer un emprunt afin de payer le coût de ces travaux;

**ATTENDU QU'**un avis de motion a été régulièrement donné lors de la session régulière du Conseil tenue le treizième (13<sup>e</sup>) jour d'avril 2015.

**EN CONSÉQUENCE,**  
Le Conseil décrète ce qui suit :

#### **Article 1**

Le Conseil est autorisé à effectuer la réfection de la rue du Parc ainsi que les travaux de rénovation au Centre communautaire selon l'estimation détaillée préparée par madame Manon Goulet en date du 4 mai 2015 pour un montant n'excédant pas 445 000 \$, incluant les frais, les taxes et les imprévus aux fins du présent règlement, tel que présenté à l'annexe A.

#### **Article 2**

Pour l'application du présent règlement, et pour se procurer cette somme, le Conseil décrète un emprunt au montant de 445 000 \$ pour une période de trois (3) ans.

#### **Article 3**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, le Conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité, conformément à l'article 1072 du *Code municipal du Québec*.

#### **Article 4**

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

#### **Article 5**

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement; notamment la Taxe d'Assise et Contribution du Québec dont le montant est confirmé à l'annexe B.

#### **Article 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

Monsieur Richard Picard ajoute en terminant que la Municipalité se doit de procéder à un emprunt temporaire puisque la subvention provenant de la TECQ nous sera versée à raison de 20 % du montant annuellement.

#### **4- Sécurité publique**

##### **4.1 Schéma de couverture de risques : An 2**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Granit doit être révisé annuellement dans ses applications;

Considérant que le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a analysé le rapport présenté par son directeur du Service incendie;

Considérant qu'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, les autorités locales et régionales chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activité pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

D'accepter, tel que rédigé, le rapport comprenant les activités passées et les projets à réaliser en 2015 préparé par la Municipalité du Canton de Stratford à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2015-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **5- Voirie**

##### **5.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 17 859 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2015-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 5.2 Plan d'intervention (PIIRL) – Choix des chemins priorités

Monsieur André Gamache explique qu'un montant de 80 millions de dollars est alloué à ce programme pour toutes les municipalités du Québec. L'année 2015 représente une année d'analyse des besoins en voirie. Une révision des routes proposée par la MRC du Granit s'impose.

La résolution ci-dessous déterminant les priorités pour Stratford sera présentée au conseil des maires par l'entremise de monsieur André Gamache.

---

ATTENDU QUE la MRC du Granit est en train de réaliser son Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la MRC du Granit a mandaté la firme EXP pour la réalisation de son PIIRL;

ATTENDU QU'un projet de priorisation de chemins a été soumis à la Municipalité;

ATTENDU QUE les chemins visés pour la Municipalité du Canton de Stratford sont : rang Elgin et rang des Érables;

ATTENDU QUE le PIIRL vise la priorisation de 5 km pour la Municipalité du Canton de Stratford ;

ATTENDU QUE ces chemins seront étudiés et caractérisés par la firme EXP;

ATTENDU QU'après consultation des données présentées, la Municipalité approuve cette priorisation;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte la proposition de priorisation des rangs Elgin et des Érables, tel que présenté par la MRC du Granit et la firme EXP.

2015-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 5.3 Système de chauffage au Centre communautaire

Considérant que la Municipalité désire procéder à l'installation d'une nouvelle fournaise ainsi que d'un panneau de contrôle pour automatiser les zones de chauffage;

Considérant que la Municipalité a reçu des soumissions de la compagnie Multi Services MGM inc. pour un montant totalisant 22 900 \$ avant taxes ;

Considérant que suite à une analyse approfondie, elle prévoit réaliser ces changements;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

D'accepter l'offre de services de Multi Services MGM inc. pour un montant maximal de 24 500 \$ taxes nettes.

2015-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **6- Urbanisme et environnement**

### **6.1 Projet de règlement no 1113 – Lotissement**

La conseillère madame Sylvie Veilleux donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement n° 1113 modifiant le règlement de lotissement n° 1026 afin de modifier le montant des amendes.

---

Monsieur André Gamache souligne que la Municipalité doit défrayer des montants considérables pour faire respecter la réglementation municipale.

### **6.2 Projet de règlement no 1114 – Construction**

La conseillère madame Sylvie Veilleux donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement n° 1114 modifiant le règlement de construction n° 1027 afin de modifier le montant des amendes.

### **6.3 Projet de règlement no 1115 – Zonage**

La conseillère madame Sylvie Veilleux donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement n° 1115 modifiant le règlement de zonage n° 1035 afin de modifier le montant des amendes.

### **6.4 Projet de règlement no 1116 – Permis & certificats**

La conseillère madame Sylvie Veilleux donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du Conseil un projet de règlement n° 1116 modifiant le règlement de permis et certificats n° 1034 afin de modifier le montant des amendes.

### **6.5 Plan de développement de la zone agricole – Appui**

ATTENDU QUE la MRC du Granit désire entreprendre la réalisation d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour l'ensemble de la zone agricole de son territoire;

ATTENDU QUE la réalisation d'un PDZA permettra à la MRC et aux municipalités de se coordonner sur le développement de la zone agricole;

ATTENDU QUE les municipalités joueront un rôle primordial dans la réalisation du PDZA;

ATTENDU QUE la réalisation d'un PDZA se veut un travail de concertation régionale avec les intervenants du milieu agricole;

ATTENDU QUE ce genre de concertation est difficile à obtenir en raison du nombre important d'acteurs touchés;

ATTENDU QUE la réalisation d'un PDZA est un très bon moyen de parvenir à cette concertation;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford reconnaît l'importance de participer à cette démarche;

ATTENDU QUE la MRC du Granit déposera une demande de financement auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour la réalisation de son PDZA;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford appuie la démarche de la MRC du Granit;

Par conséquent,

Il est proposé par madame Julie Marcotte,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à participer à la réalisation du Plan de développement de la zone agricole de la MRC du Granit et appuie la demande de financement de la MRC du Granit auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

2015-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur André Gamache précise que ce plan comporte une analyse des terres agricoles ayant pour but de rentabiliser les terres moins productives. Certaines terres, par exemple, pourraient être propices à un élevage spécialisé plutôt qu'à l'agriculture.

#### 6.6 Bergerie Celjo inc. – Appui

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. fait une demande à la CPTAQ d'aliénation de lotissement et d'utilisation à une autre fin qu'agricole d'une partie des lots 3-B-P, 4-A et 4-B du rang 8 Sud-Ouest;

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. est propriétaire de ces lots dont la superficie totale est de 562 533 mètres carrés (56,25 hectares);

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. désire vendre les lots 3-B-P, 4-A et 4-B du rang 8 Sud-Ouest du côté nord du rang de la Tour, d'une superficie de 352 900 mètres carrés (35,3 hectares);

CONSIDÉRANT QUE la Caisse populaire du Carrefour des lacs et la Financière agricole du Québec suggèrent fortement la vente des lots mentionnés ci-haut afin de permettre la survie de l'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. demande, à même cette requête, l'autorisation de construire une résidence sur lesdits lots qu'il désire vendre;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de l'autorisation de construire une résidence sur ces lots permettrait à Bergerie Celjo inc. de vendre lesdits lots à un prix plus élevé, dans le but de diminuer la dette de l'entreprise;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une résidence à l'intérieur de la zone agricole AFT1-5 est autorisée selon le règlement de zonage de la Municipalité à la condition que la CPTAQ donne son accord;

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. resterait propriétaire des lots 3-B-P, 3-B-1, 4-A et 4-B du rang 8 Sud-Ouest, qui sont situés du côté sud du rang de la Tour, d'une superficie de 209 499 mètres carrés (20,95 hectares);

CONSIDÉRANT QUE Bergerie Celjo inc. désire continuer l'élevage d'agneaux;

CONSIDÉRANT QUE d'autres emplacements sont disponibles dans la Municipalité du Canton de Stratford pour construire une résidence;

CONSIDÉRANT QUE l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une autre fin qu'agricole des lots 3-B-P, 4-A et 4-B du rang 8 Sud-Ouest du côté nord du rang de la Tour n'aura aucun impact sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a intérêt à ce que Bergerie Celjo inc. reste en activité;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford appuie la demande de Bergerie Celjo inc.

2015-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

**7- Loisirs et culture**

**7.1 Fonds de développement culturel – Appel de projets**

Attendu la volonté du Conseil municipal de Stratford de contribuer à faire connaître l'histoire de la Municipalité du Canton de Stratford en collaboration avec la Société d'histoire de Stratford;

Attendu l'existence d'une banque de photos anciennes recueillies par le Conseil de l'Environnement et de la Culture et la Société d'histoire de Stratford, et la possibilité d'y recourir et de la mettre en valeur;

Attendu la fréquentation de l'Édifice municipal par les citoyens de longue date et par les nouveaux arrivants;

Attendu la possibilité d'obtenir un financement pouvant aller jusqu'à 75 % du coût du projet par l'intermédiaire du Fonds de développement culturel de la MRC du Granit;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,  
Et résolu :

1. De déposer un projet de constitution d'une Exposition permanente de 30 photos historiques dans le cadre de l'appel de projets 2015 du Fonds de développement culturel de la MRC du Granit.
2. D'allouer 500 \$ pour l'impression des photos, leur encadrement et l'élaboration de leurs descriptifs.

2015-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Madame Sylvie Veilleux précise que ces photos vont orner les murs du rez-de-chaussée et de l'étage.

**8- Affaires diverses**

**8.1 Développement de logements sociaux**

Monsieur Daniel Poirier explique que cette démarche a été initiée grâce à une étude commandée par la MRC du Granit. Les résultats de cette étude (logements, revenus, âges) seront accessibles sur le site Web de la municipalité.

Cette étude nous porte à croire qu'il pourrait y avoir à Stratford des besoins de logements à prix abordables pour les jeunes familles et les aînés. La Municipalité sera accompagnée dans cette démarche.

Advenant la concrétisation du projet de logements sociaux, la Société d'habitation du Québec va défrayer 50 % des coûts, 30 % seront attribués aux loyers à prix modiques et il faut prévoir une participation de la communauté dans une proportion de 20 %.

Dans les prochains mois, les citoyennes et les citoyens de Stratford seront invités à participer à différentes assemblées d'information et de consultation afin de valider l'intérêt de la population.

---

Considérant les résultats de l'étude sur l'habitation et le logement social réalisée par la Corporation de développement communautaire (CDC) et le Centre de santé et des services sociaux (CSSS) du Granit en collaboration avec différents organismes du milieu et l'Observatoire Estrien du développement des communautés;

Considérant que selon les participants à la consultation menée dans le cadre de cette étude, il y aurait peu de choix de logements locatifs en bon état à Stratford et qu'une offre de logements locatifs abordables et de qualité serait intéressante pour les aînés autonomes qui désirent vendre leur maison et pour les jeunes familles à revenu modeste;

Considérant la recommandation 2 de cette étude qui invite la communauté à étudier la possibilité de développer un projet de logements locatifs répondant à la fois aux besoins des aînés autonomes et des jeunes familles;

Considérant la nécessité de déterminer plus précisément les besoins en logements et préciser les types de clientèle potentielle à Stratford;

Considérant la nécessité de valider le potentiel d'implantation d'un immeuble à cet effet dans la municipalité;

Considérant la nécessité de préparer ce qui pourrait être le projet porteur dans Stratford;

Considérant la nécessité de procéder aux démarches dans le milieu afin d'identifier un organisme porteur tel une coopérative d'habitation ;

Considérant la nécessité de procéder au montage financier en vue du dépôt d'un projet à la Société d'habitation du Québec;

Considérant que le plan de développement 2012-2017 prévoit dans son volet démographique, la possibilité de développer un lieu d'habitation avec l'offre de certains services mis en commun ;

Considérant que le Groupe de ressources techniques Entraide habitat Estrie a l'expertise professionnelle et l'expérience pour soutenir adéquatement la municipalité de Stratford et sa communauté dans l'atteinte de son objectif;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier.  
Et résolu :

Que le Conseil retienne les services professionnels du Groupe de ressources techniques Entraide habitat Estrie en vue de déposer un projet à la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme Accès-Logis Québec. Les honoraires pour l'ensemble de ces démarches seraient de 10 000 \$ plus taxes applicables.

Si le projet est retenu et effectué avec l'aide financière de la Société d'habitation du Québec (SHQ) cette somme de 10 000 \$ serait remboursée et/ou déduite des honoraires payés par la SHQ au GRT pour la réalisation du dossier.

## 8.2 Table de concertation – Développement

Considérant que le développement social vise à mettre en place et à renforcer les conditions requises pour que chaque individu participe activement à la vie sociale, développe pleinement son potentiel et tire sa juste part de l'enrichissement collectif;

Considérant que le développement économique vise à mettre en place et à renforcer les conditions requises pour que l'ensemble des gens d'affaires soit chaque entrepreneur et chaque commerçant participe activement à la vie économique, développe pleinement son potentiel de croissance et contribue à l'enrichissement collectif;

Considérant que le développement économique et social s'appuie sur le dynamisme et l'engagement de toute la communauté à savoir : les citoyens, les organisations communautaires, les institutions, les entreprises privées et d'économie sociale et les milieux d'affaires;

Considérant que le développement doit s'appuyer sur les acquis et miser sur les forces de la municipalité de Stratford et de sa population;

Considérant la volonté de la Municipalité de soutenir les meilleures initiatives pour améliorer le bien-être social et économique de tous les membres de la communauté et conséquemment retenir les stratégies de développement et les projets dans divers secteurs les mieux adaptés à son environnement;

Considérant la volonté de la municipalité de se doter d'une vision pragmatique du développement qui suscite à la fois l'adhésion et la participation active d'un large éventail de la population autour de projets porteurs et réalistes dont les résultats tangibles se manifesteront à court terme (entre 1 et 2 ans) et à moyen terme (entre 3 et 5 ans);

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,  
Et résolu :

Que le conseil crée une Table de concertation consultative sur le développement économique et social de la Municipalité du Canton de Stratford.

Que cette table soit représentative de la communauté et qu'elle avise annuellement la municipalité de Stratford sur toute question relative au développement économique et social.

À très court terme, la Table de concertation fera une première mise à jour du Plan de développement 2012-2017 et recommandera un ou plusieurs projets à soumettre pour financement dans le cadre du Pacte rural 2015 de la MRC du Granit.

2015-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Monsieur Daniel Poirier précise que la Table de concertation sera un comité aviseur présidé par un élu et accompagné par la directrice générale. La participation sera étendue à plusieurs organismes tels que la CcdS, le Cercle des gens d'affaires, le Conseil d'établissement de l'école et différents organismes communautaires. Cette approche permet une diversité de points de vue.

Certaines personnes faisant partie des comités nommés ci-haut seront invitées à participer à une première rencontre prochainement.



### 8.3 Centre de jour – Maison La Cinquième Saison

ATTENDU QUE la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de service faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteintes d'une maladie mortelle et à leurs proches;

ATTENDU QUE les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition;

ATTENDU QU'un centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation;

ATTENDU QUE le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable;

ATTENDU QUE le soutien et le réconfort offert aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social;

ATTENDU QUE le projet d'implanter un centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire;

ATTENDU QUE le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,  
Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford appuie le projet de Centre de jour en soins palliatifs de la Maison La Cinquième Saison.

2015-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **9- Liste de la correspondance**

- ✓ Cercle de Fermières Stratford : Demande de modification au sous-sol
  - Les modifications demandées seront apportées.
- ✓ Société d'histoire de Stratford : Demande d'un local
  - Madame Marie-Chantal Leblanc sera contactée afin d'obtenir des précisions concernant leurs besoins, la superficie demandée, etc.
- ✓ Lettre de madame Marthe Hébert concernant la scierie
  - Madame Marthe Hébert demande au Conseil d'intervenir auprès des propriétaires de la scierie qui a débuté ses opérations. Elle dit être importunée par la poussière et le bruit. Elle demande s'il est possible d'apporter certains réaménagements. Le Conseil est sensible à sa demande et ceux-ci seront contactés. La situation devrait s'arranger, ayant toujours eu des rapports cordiaux avec les propriétaires de la scierie.

#### Offres de services

- ✓ ECCE TERRA – Gravières et sablières
- ✓ LIVERVEVISION INC. – Enseignes numériques

### Invitations

- ✓ Tourisme Cantons de l'Est : Assemblée générale le 2 juin 2015
- ✓ L'Ensoleillée : Conférence le mardi 5 mai 2015 « Soyez votre propre créateur »

### **10- Période de questions**

### **11- Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce quatrième (4<sup>e</sup>) jour de mai 2015.

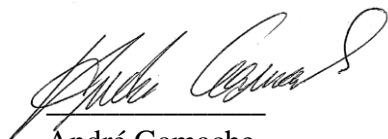
### **12- Levée de la session régulière**

Il est proposé par monsieur André Gamache,  
Et résolu :

Que l'assemblée soit levée à 21 h 40.

2015-05-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache  
Maire



Manon Goulet  
Directrice générale/secrétaire-trésorière